

AMNISTIE POUR LES EVADES FISCAUX QUI VOLENT LA FRANCE

et criminalisation pour les syndicalistes qui défendent l'emploi !

En France et en Europe la fraude et l'évasion fiscale en bande organisée ont été encouragées par divers textes législatifs depuis une dizaine d'années, à commencer par le célèbre et sacro-saint principe de libre circulation des capitaux.

Cette politique préméditée n'a qu'un but : permettre aux plus fortunés et aux grandes entreprises de disposer d'un outil supplémentaire d'enrichissement et imbattable puisque net d'impôt. Le tout organisé industriellement par des cabinets d'avocats et des banques d'affaires pourries.

Holdup sur les ménages

En France, chaque année, ce sont de 60 à 80 milliards d'euros d'évasion fiscale de particuliers mais surtout de grandes entreprises qui sont ainsi soustraits aux budgets publics : plus que le total des recettes de l'impôt sur les sociétés ou encore de l'impôt sur le revenu. Pour l'Europe entière, 1.000 milliards ! Une honte lorsqu'on voit les efforts insupportables demandés aux peuples européens et notamment aux grecs, aux chypriotes, aux portugais...

Qui creuse la dette ?

Le manque à gagner pour les services publics est en effet énorme. Et il va une fois de plus servir de justificatif pour encourager de nouvelles réductions dans les budgets publics de l'éducation, de la santé, du logement, de la sécurité, etc. Il va servir aussi à justifier l'accroissement de la pression fiscale sur les foyers les plus modestes comme s'y apprête le gouvernement en augmentant la TVA.

IL FAUT REDONNER AU MINISTERE DES FINANCES LES MOYENS NECESSAIRE A SON ACTION :

En dix ans se sont 31 000 emplois sur 170 000 qui ont été supprimés. Il est urgent de procéder à l'embauche de fonctionnaires en nombre suffisant pour permettre une étude sérieuse de tous les dossiers.

Et revenir, dans le même temps, sur les évolutions régressives de tout ce qui touche à la législation fiscale et aux textes réglementaires concernant la fiscalité et les conditions d'exercice des contrôles fiscaux des entreprises et des plus fortunés qui rendent possible ces situations délictueuses.

La vérité des chiffres !

- **60 à 80 milliards d'euros** d'évasion fiscale chaque année soit l'équivalent du déficit budgétaire. Qui creuse la dette ?
- **1.000 milliards** à l'échelle de l'Europe !
- **12.000 milliards US\$** dorment dans des paradis fiscaux et alimentent l'incendie planétaire de la finance.
- **600 milliards d'euros** accumulés dans les paradis fiscaux par des particuliers ou entreprises françaises soit 10 % du patrimoine des français.
- **La dette fiscale de Google** à la France via des surfacturations de filiales s'élève à 1 milliard d'euros !
- **200.000 hyper-riches** En France (patrimoine supérieur à 10 millions d'euro) sont concernés par l'évasion fiscale



Suresnes.pcf.fr

